

PPRi Meuse Amont I approuvé le 1er décembre 2003

Commune de Glaire

Extrait de la planche 3 de la carte de zonage réglementaire



0 100m 200m

LEGENDE

	Zone inconstructible	EQUIPEMENTS AUTRES QUE PUBLICS					
	Zone de construction limitée sous conditions	- Industrie					
	Plan d'eau (rivière, lac, étang...)		Limite communale		Cote en m (IGN 69) de la crue centennale		Stockage de produits potentiellement dangereux
EQUIPEMENTS PUBLICS		- Agriculture					
- Eau			Exploitation agricole				
	Stockage de produits (grains, engrais, phyto-sanitaires...)						
	Station d'épuration	- Divers					
- Energie, communication			Parkings				
	Poste électrique		Commerce				
	Central téléphonique	- Etablissements collectifs					
		<td>Etablissement scolaire (école, collège, lycée...)</td>	Etablissement scolaire (école, collège, lycée...)				
			Etablissement hospitalier				
		<td>Logement collectif (maison de retraite...)</td>	Logement collectif (maison de retraite...)				
		<td>Bâtiment communal (mairie, salle polyvalente...)</td>	Bâtiment communal (mairie, salle polyvalente...)				
			Lieu de culte				
		- Centres d'alerte					
			Centre de secours				
			Gendarmerie				
		- Loisirs, tourisme					
			Camping				
			Installation sportive et de loisir				

